



AVIS DE CONCOURS 2025

Filière médico-sociale – Catégorie B (Femme/Homme)
(Arrêté d'ouverture n° 2024-85 du 30 juillet 2024)

Les Centres interdépartementaux de gestion de la Petite Couronne et de la Grande Couronne de la région Ile-de-France, les Centres départementaux de gestion de la région Centre-Val de Loire

Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne (Centre organisateur)

CO-ORGANISENT

UN CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE DE CLASSE NORMALE

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE ORALE	NOMBRE DE POSTES OUVERTS
<p>Ouvert aux candidats titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none">De l'un des diplômes ou titres suivants (<u>art. L. 4392-1 code de la santé publique</u>) : diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ; certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture ; diplôme professionnel d'auxiliaire de puéricultureOu d'une autorisation d'exercer la profession délivrée pour les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans les conditions prévues à l'<u>article L. 4392-2 du code de la santé publique</u>. <p>Pour obtenir une autorisation d'exercer, vous devez impérativement vous rapprocher de la Direction Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de la région dans laquelle vous souhaitez exercer : dreets.gouv.fr</p>	<p>À compter du Lundi 3 mars 2025</p> <p>Au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne à Lieusaint (77) et / ou dans les locaux de Centrex à Noisy-le-Grand (93) selon le nombre de candidats admis à concourir</p>	668

La période de préinscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du 24 septembre au 30 octobre 2024 inclus.

Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet via le portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site www.cdg77.fr ou à défaut, par courrier adressé au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, 10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAIN Cedex.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossiers) est arrêtée au 7 novembre 2024.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmises via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette date.

**La Présidente du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne
Maire d'Arville**

**Anne THIBAUT
Officier de l'ordre national du Mérite**